



STATISTIQUE DE L'AIDE SOCIALE

1998 – 2000

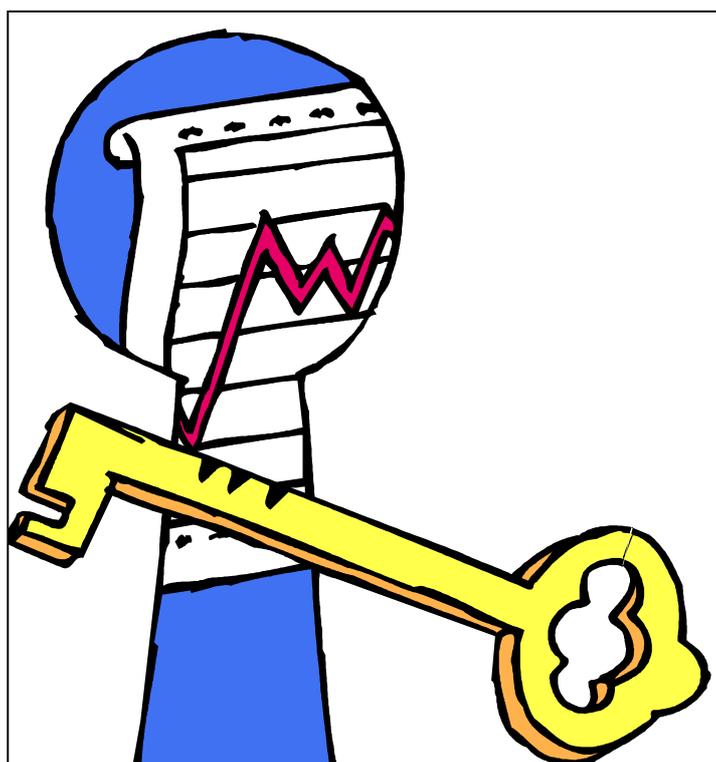


TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	STATISTIQUE FINANCIÈRE.....	5
2.1	EVOLUTION DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE DE 1998 À 2000	5
2.2	EVOLUTION DES DÉPENSES PAR HABITANT, 1998-2000	7
3	STATISTIQUE DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDE SOCIALE	8
3.1	DOSSIERS PRIS EN CONSIDÉRATION DANS CE RAPPORT	8
3.2	PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE	9
3.3	DISTRIBUTION RÉGIONALE DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE	17
3.4	MOTIFS ET CAUSES DE L'AIDE FINANCIÈRE.....	21
3.5	MESURES D'INSERTION SOCIALE	23
4	TABLE DES ILLUSTRATIONS	24

1 INTRODUCTION

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'intégration et l'aide sociale le 1^{er} janvier 1997, le canton du Valais ne disposait pas de statistiques fiables sur les bénéficiaires et les coûts de l'aide sociale.

Le Service de l'action sociale n'était informé que des situations impliquant une répartition financière entre collectivités publiques, mais ne possédait aucune donnée concernant les personnes résidant dans une commune depuis plus de vingt ans et à la seule charge de celle-ci.

De ce fait, aucun compte récapitulatif ne pouvait être établi et l'évolution des coûts et du nombre de dossiers ne pouvait être quantifiée que par estimation.

Depuis 4 ans, ces données sont récoltées régulièrement par le Service de l'action sociale et permettent une meilleure vision, non seulement des dépenses d'aide sociale, mais encore du profil des bénéficiaires. La statistique peut ainsi fournir aux collectivités et aux services responsables de l'action sociale, un instrument de pilotage indispensable à l'élaboration des mesures et à l'orientation de la politique sociale, au niveau cantonal, régional ou communal.

Le rapport que nous vous remettons aujourd'hui reprend les données collectées en 1998, 1999 et 2000 et donne ainsi d'utiles informations sur l'évolution des charges d'aide sociale, du profil démographique, de l'état civil ou de l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. Il met aussi en évidence des différences régionales assez importantes qui doivent toutefois être interprétées avec beaucoup de prudence. En effet, l'aide sociale est très dépendante de facteurs généraux qui la conditionnent mais échappent à la simple logique arithmétique du coût par habitant. Il faut notamment tenir compte du taux de chômage, du taux de mobilité des personnes, du degré d'urbanisation de la région ou encore de la densité du réseau des relations familiales et sociales.

Ce rapport statistique est proposé sans commentaire particulier, hormis quelques remarques explicatives. Son but est la présentation de quelques réalités chiffrées et non l'analyse des modalités d'application de l'aide sociale.

Au mois de juin 2001, sera publiée une étude menée conjointement entre le Service de l'industrie, du commerce et du travail et le Service de l'action sociale, avec la collaboration des Centres médico-sociaux, sous la supervision du Pr. Antonio Cunha de l'Université de Lausanne. Elle décrit et tente d'analyser les parcours individuels précédant l'arrivée à l'aide sociale ou suivant la fin de droit aux indemnités de l'assurance chômage et de mettre en évidence les mécanismes de passage d'un régime social à l'autre.

Cette étude porte sur les chômeurs en fin de droit et les bénéficiaires de l'aide sociale d'une partie de l'année 2000 mais donnera des éclairages intéressants sur le présent rapport statistique.

Pour une analyse plus détaillée de l'aide sociale valaisanne, on peut également se référer au rapport "Trajectoires de précarisation, une approche statistique des bénéficiaires de l'aide sociale valaisanne, notamment de familles mono-parentales" établi par Mme Isabelle Vez sur mandat du Conseil et du bureau de l'égalité entre femmes et hommes et du Centre de formation pédagogique et sociale de Sion.

Il concerne les bénéficiaires de l'aide sociale durant l'année 1998. La plupart des conclusions de l'étude sur les trajectoires de précarité sont confirmées, voire renforcées par le présent rapport statistique qui reprend les mêmes données mais en suit l'évolution sur trois ans.

Les données fournies par le Service de l'action sociale dépendent de celles qui lui sont transmises par chaque commune et Centre médico-social. Que toutes les instances et personnes qui contribuent à donner à l'action sociale la transparence indispensable à toute bonne conduite de la politique sociale soit ici chaleureusement remerciées.

Sion, le 31 juillet 2001

DEPARTEMENT DE LA SANTE,
DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ENERGIE
LE CHEF DU DEPARTEMENT

THOMAS BURGNER

2 STATISTIQUE FINANCIÈRE

2.1 Evolution des dépenses d'aide sociale de 1998 à 2000

FIGURE 1 : DÉPENSES BRUTES D'AIDE SOCIALE PAR RÉGION

Régions	Population	1998		1999		2000 (provisoire)	
		Dépenses brutes	par habitant	Dépenses brutes	par habitant	Dépenses brutes	par habitant
Brigue	31'351	1'707'297.45	54.46	2'198'056.00	70.11	2'198'768.35	70.13
Viège	47'683	1'135'522.55	23.81	1'424'095.75	29.87	1'609'137.60	33.75
Sierre	40'469	1'245'263.15	30.77	1'279'068.65	31.61	1'871'727.95	46.25
Sion	66'589	4'043'808.20	60.73	4'548'330.05	68.30	4'947'346.90	74.30
Martigny	45'357	1'613'447.75	35.57	1'976'591.45	43.58	1'813'653.05	39.99
Monthey	44'183	3'821'307.65	86.49	4'467'490.15	101.11	3'994'269.70	90.40
Canton	275'632	13'566'646.75	49.22	15'893'632.05	57.66	16'434'903.55	59.63

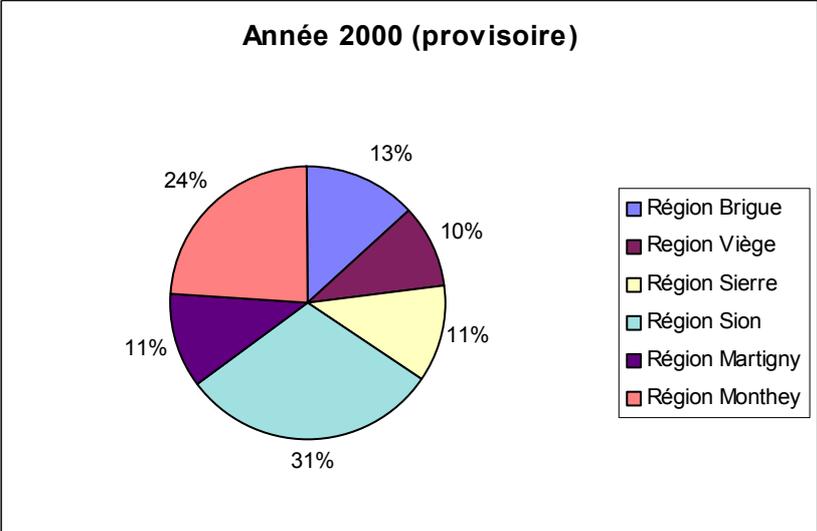
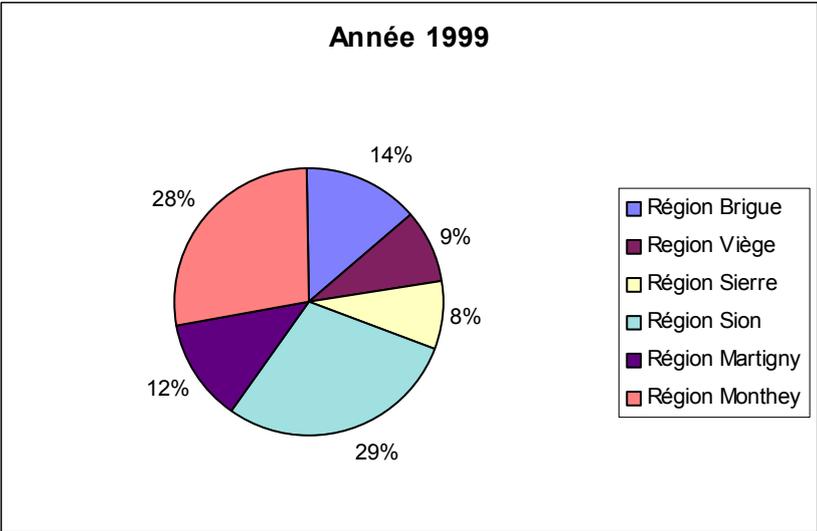
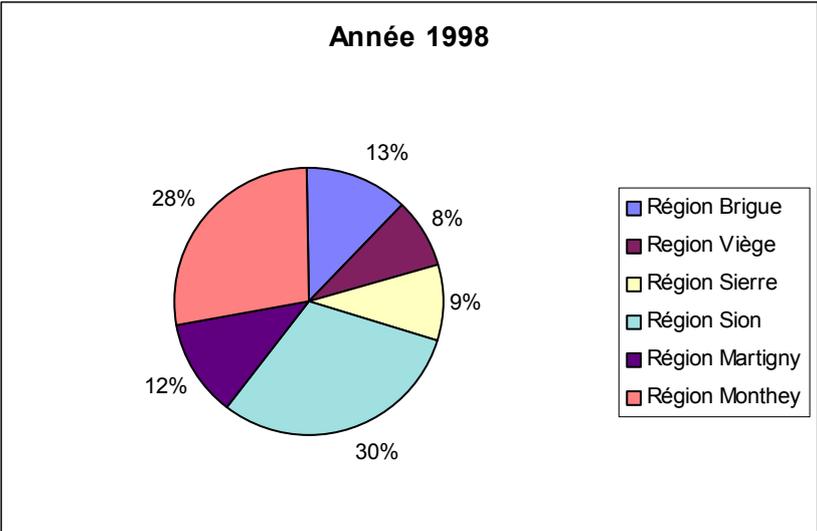
FIGURE 2 : DÉPENSES BRUTES D'AIDE SOCIALE DANS LES COMMUNES PRINCIPALES

Communes principales	Population	1998		1999		2000 (provisoire)	
		Dépenses brutes	par habitant	Dépenses brutes	par habitant	Dépenses brutes	par habitant
Brigue	11'726.00	764'319.10	65.18	1'103'268.60	94.09	1'227'891.55	104.72
Viège	6'468.00	429'504.10	66.40	611'680.20	94.57	774'869.40	119.80
Sierre	14'057.00	756'583.45	53.82	707'992.70	50.37	1'260'664.05	89.68
Sion	27'018.00	3'112'625.30	115.21	3'546'288.50	131.26	3'978'594.05	147.26
Martigny	13'956.00	1'144'051.20	81.98	1'420'993.85	101.82	1'097'433.75	78.64
Monthey	13'986.00	2'515'577.00	179.86	2'756'030.45	197.06	2'546'424.65	182.07

FIGURE 3 : PART DES DÉPENSES DE LA RÉGION ENGAGÉE DANS LA COMMUNE PRINCIPALE

Communes	1998	1999	2000 (provisoire)
Brigue	45%	50%	56%
Viège	38%	43%	48%
Sierre	61%	55%	67%
Sion	77%	78%	80%
Martigny	71%	72%	61%
Monthey	66%	62%	64%

FIGURE 4 : RÉPARTITION DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE PAR RÉGION



2.2 Evolution des dépenses par habitant, 1998-2000

FIGURE 5 : DÉPENSES D'AIDE SOCIALE PAR HABITANT ET PAR RÉGION

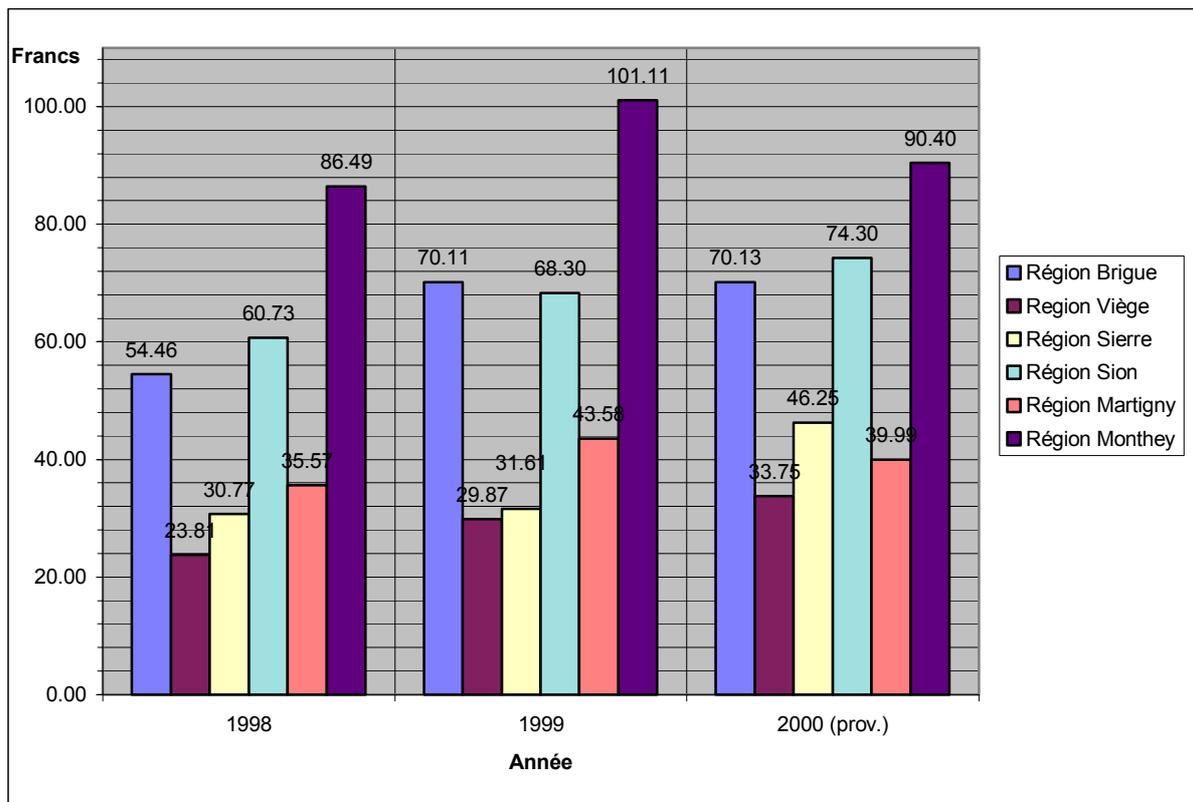
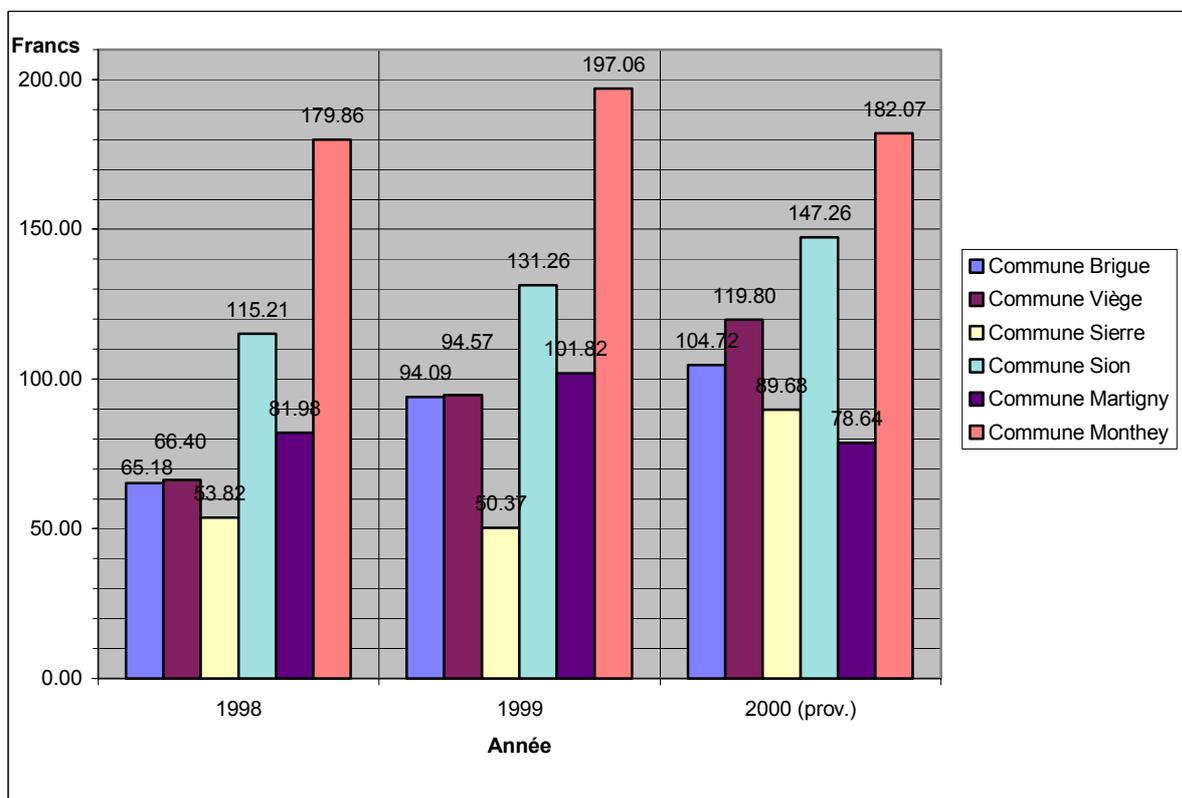


FIGURE 6 : DÉPENSES D'AIDE SOCIALE PAR HABITANT, COMMUNES PRINCIPALES



3 STATISTIQUE DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDE SOCIALE

3.1 Dossiers pris en considération dans ce rapport

	1998	Variations	1999	2000 (prov.)
Aide ponctuelle	214		398	330
Aide pour les personnes domiciliées en Valais				
(non affecté à une région particulière)	7	-29%	5	5
Région Brig	135	47%	198	200
Région Martigny	286	21%	345	289
Région Monthey	486	24%	599	520
Région Sierre	141	18%	167	146
Région Sion	601	1%	605	541
Région Visp	107	41%	152	147
Total domiciliés en Valais	1763	17%	2071	1848
Total général	1977	25%	2469	2178

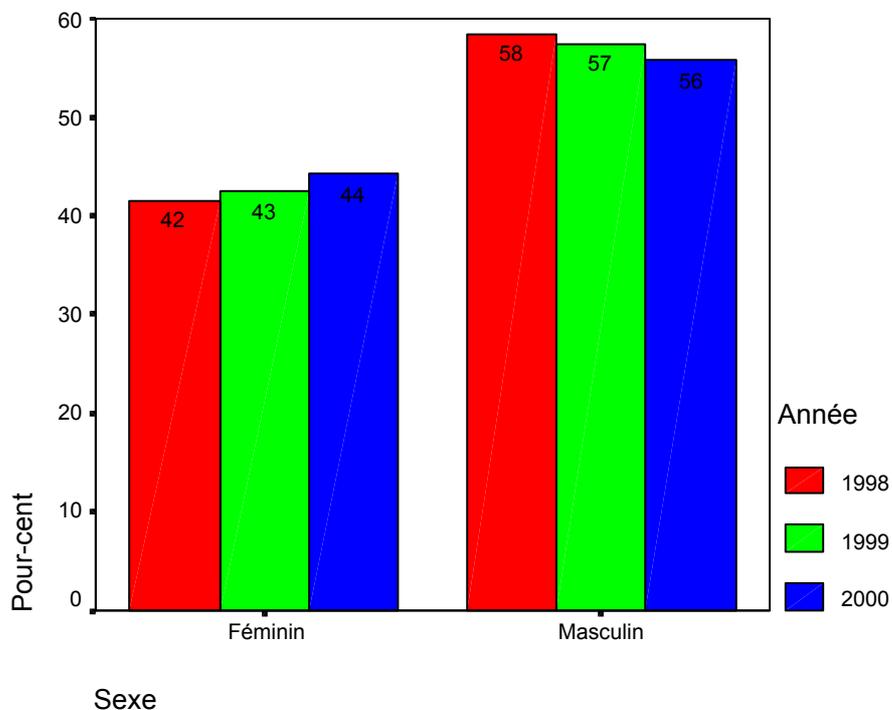
Les effectifs de dossiers de ce tableau correspondent au nombre de personnes pour lesquelles un décompte au moins d'aide sociale a été établi au cours de la période considérée. Les deux catégories correspondent aux définitions suivantes :

- *Aide ponctuelle* : regroupe les dossiers des Valaisans, Confédérés et étrangers sans domicile fixe, à charge du Valais pour des dépenses ponctuelles (hospitalisations, transports, assurance maladie, etc.)
- *Aide pour les personnes domiciliées en Valais* : dossiers des Valaisans, Confédérés et étrangers assistés en Valais

Pour la suite de ce rapport, nous ne retiendrons que les dossiers des personnes domiciliées en Valais. Cette catégorie correspond en effet aux personnes recevant une aide sociale de manière suivie.

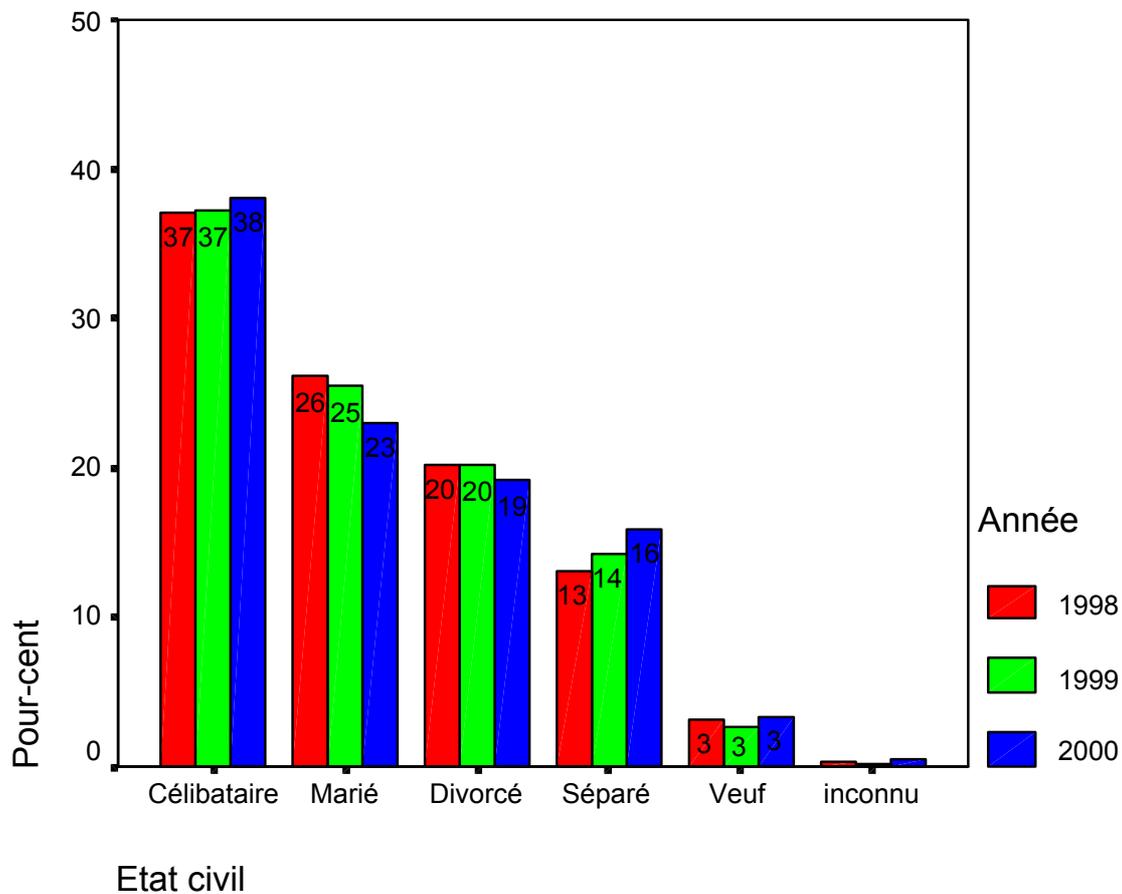
3.2 Profil socio-démographiques des bénéficiaires de l'aide sociale

FIGURE 7 : FEMMES ET HOMMES TITULAIRES DE DOSSIERS D'AIDE SOCIALE, 1998-2000



La sur-représentation des hommes s'explique par le fait que les dossiers d'aide sociale des couples sont en général au nom de l'homme. On constate cependant une augmentation progressive du nombre de femmes titulaires de dossiers. Cet élément est à mettre en parallèle avec l'augmentation entre 1998 et 2000 du nombre de familles monoparentales (essentiellement des femmes) et du nombre de personnes seules émargeant à l'aide sociale (cf. figure 11).

FIGURE 8 : ETAT CIVIL DES TITULAIRES DE DOSSIERS D'AIDE SOCIALE, 1998-2000



Au cours des trois années considérées, on remarque une nette diminution des personnes mariées et une augmentation parallèle des personnes séparées.

FIGURE 9 : ETAT CIVIL SELON LE SEXE DU TITULAIRE

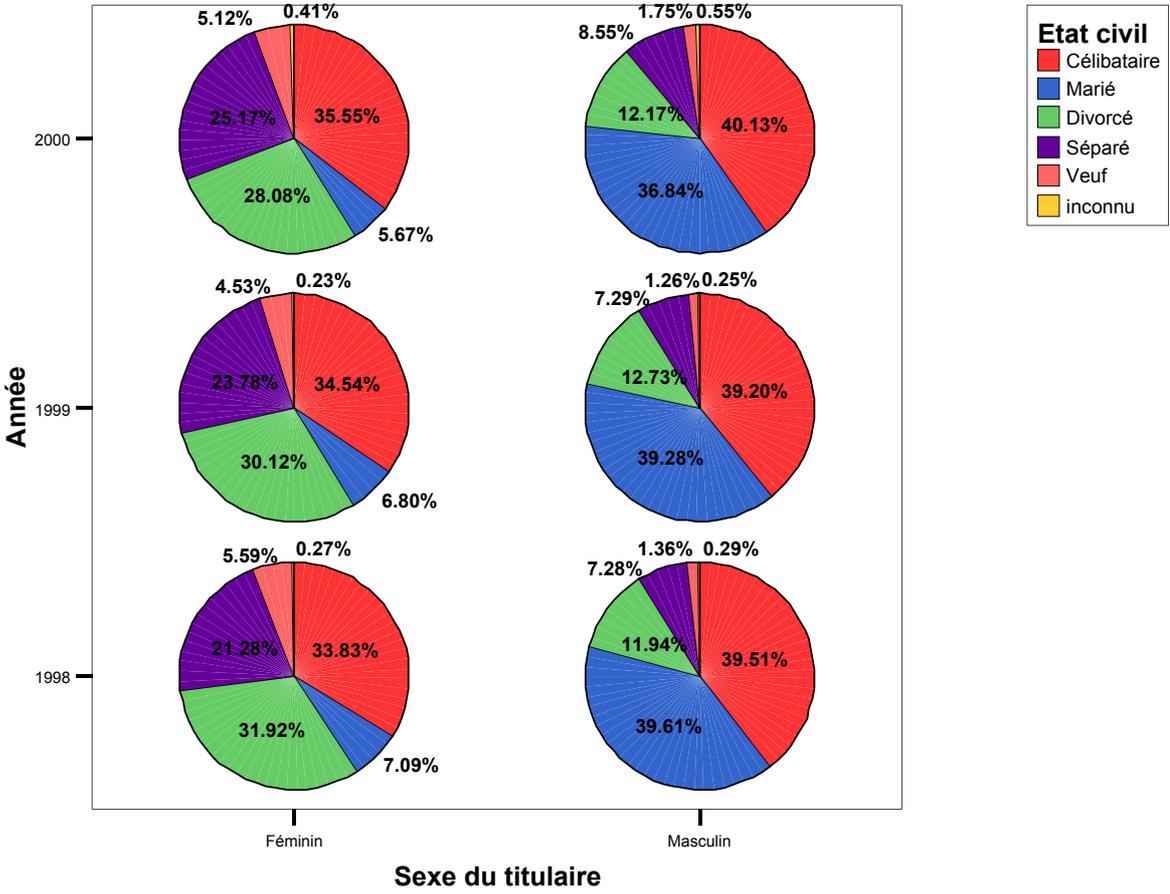


FIGURE 10 : TAILLE DES MÉNAGES, 1998-2000

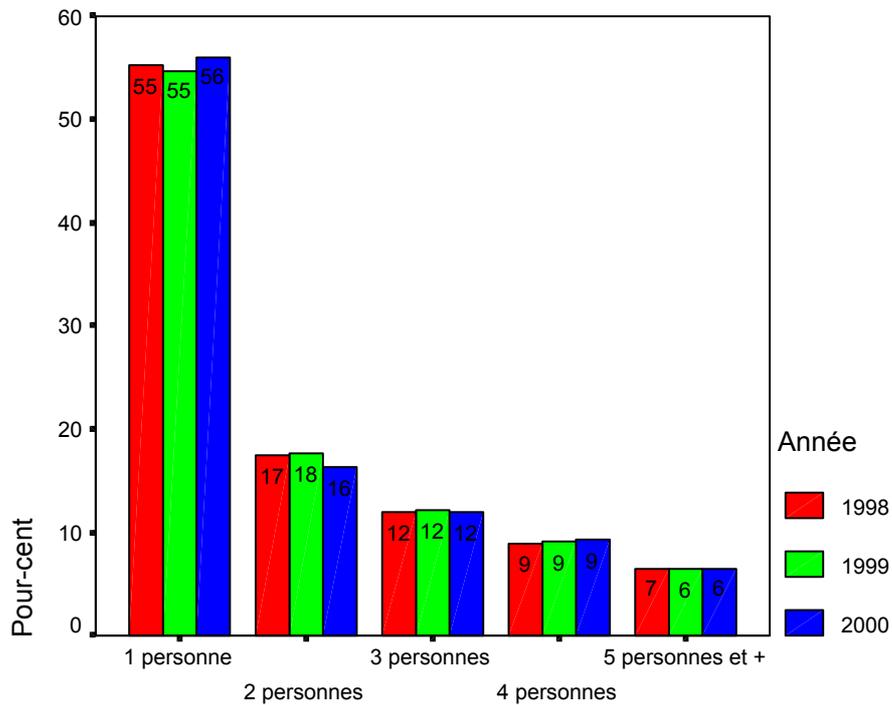


FIGURE 11 : TYPES DE MÉNAGES, 1998-2000

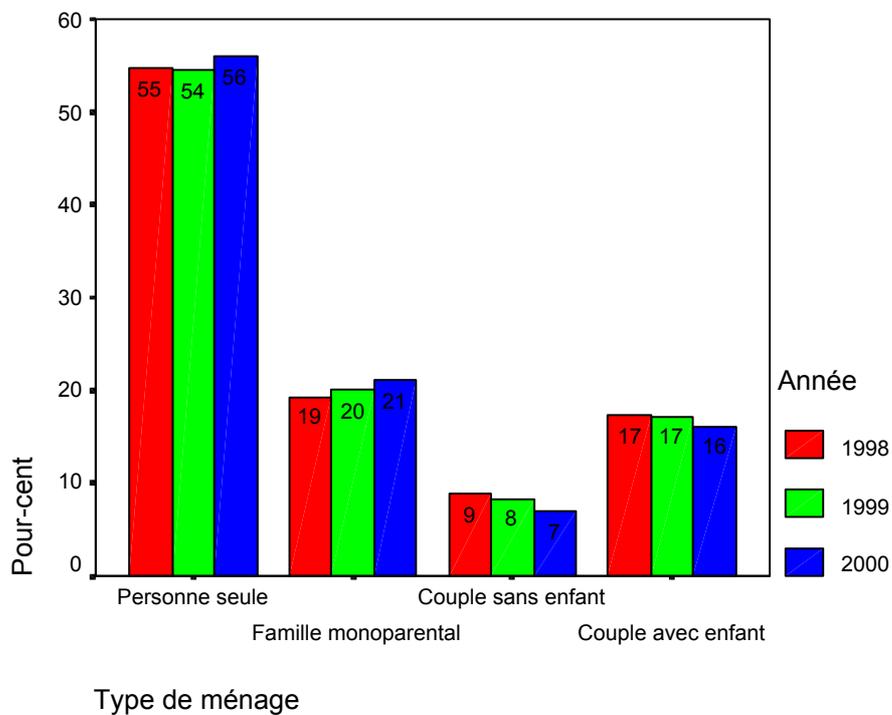


FIGURE 12 : NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES COUPLES AVEC ENFANTS, 1998-2000

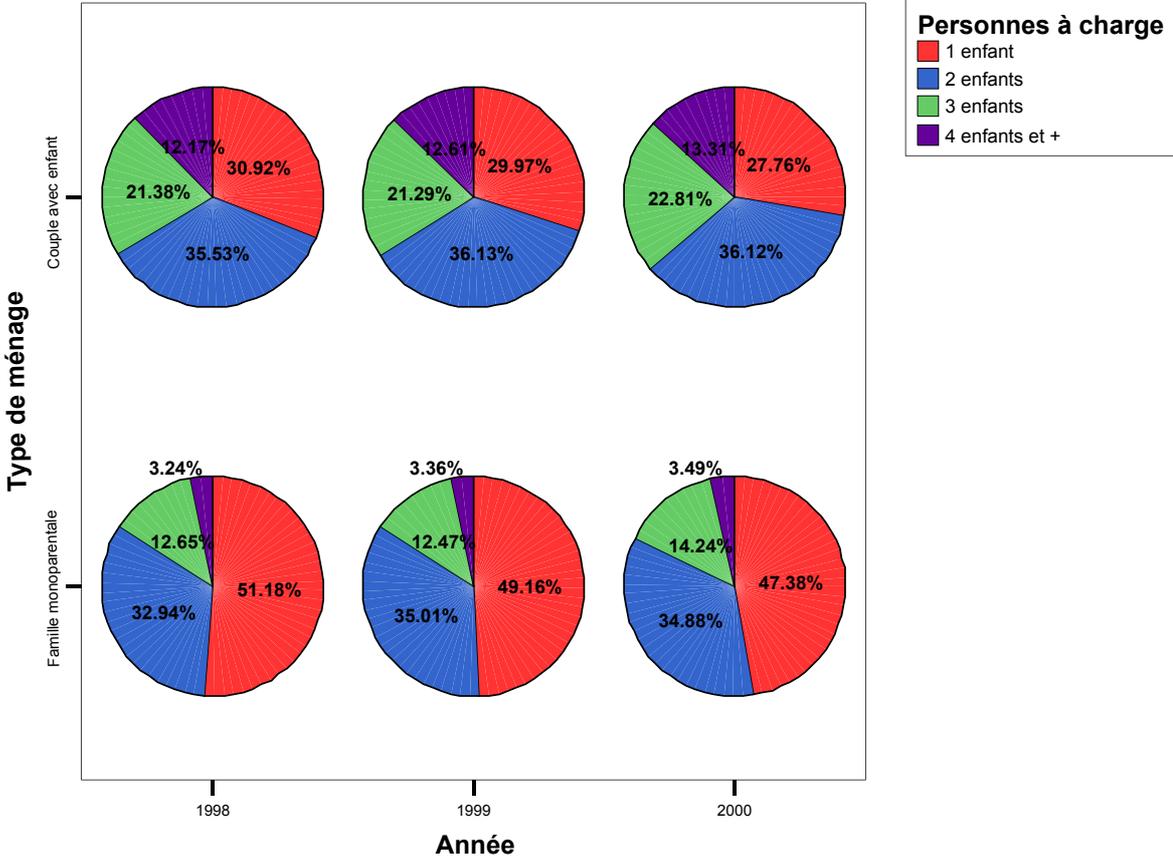
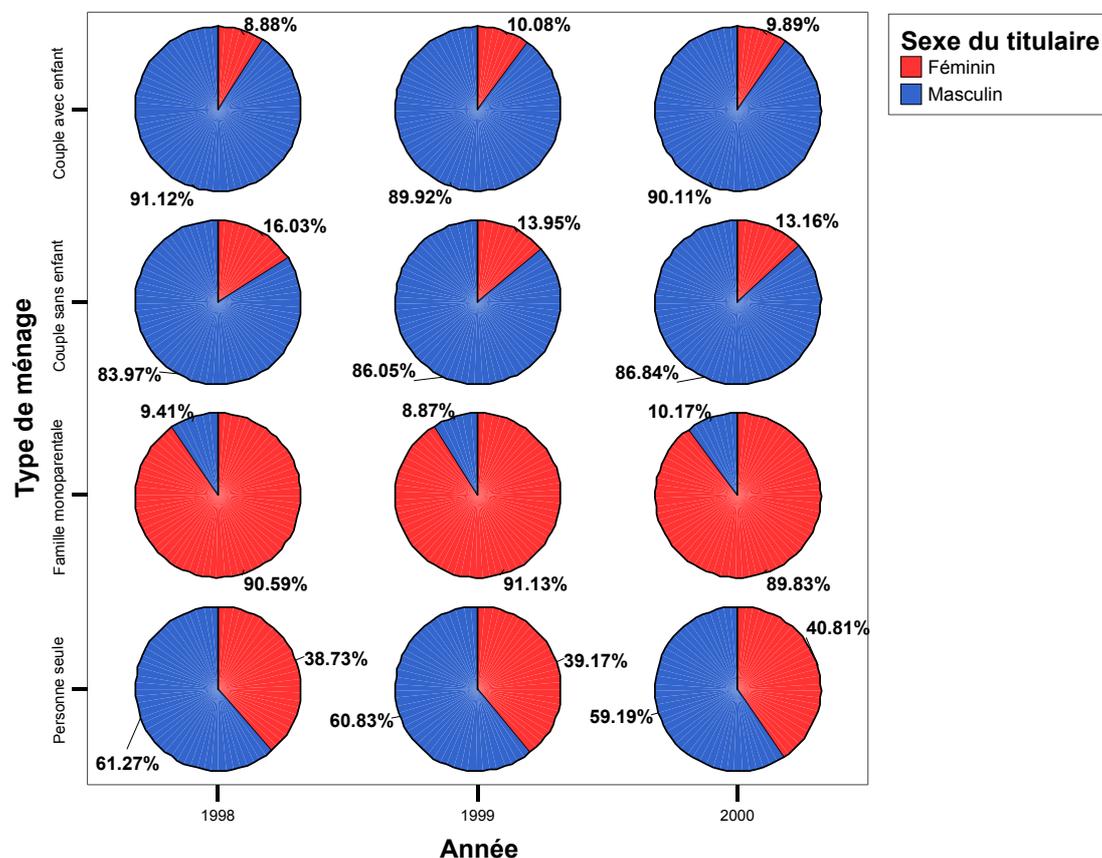


FIGURE 13 : SEXE DU TITULAIRE SELON LE TYPE DE MÉNAGE



Les figures 8 à 13 montrent que les proportions des personnes seules et des familles monoparentales sont largement sur-représentées au sein de la population des bénéficiaires de l'aide sociale. Les titulaires de dossiers sont principalement des hommes sauf pour les familles monoparentales où les femmes représentent le 90% des titulaires de dossiers. Ce constat peut être précisé en regard des divers type de ménages dans la population valaisanne¹.

Ces profils socio-démographiques sont relativement stables sur la période analysée (1998 – 2000).

¹ En comparant pour le Valais, la distribution des différents types de ménages du recensement fédéral de 1990 et de la population des bénéficiaires de l'aide sociale, on peut faire les constats suivants :

- Les familles monoparentales sont trois fois plus nombreuses parmi les bénéficiaires de l'aide sociale ;
- Les personnes seules y sont deux fois plus nombreuses.
- Les hommes seuls et les femmes seules sont également sur-représentés

Tiré du rapport « Trajectoires de précarisation », mandat du Conseil et du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes et du Centre de formation pédagogique et sociale, (Vez, Isabelle, 2000)

FIGURE 14 : PYRAMIDES DES ÂGES, 1998-2000

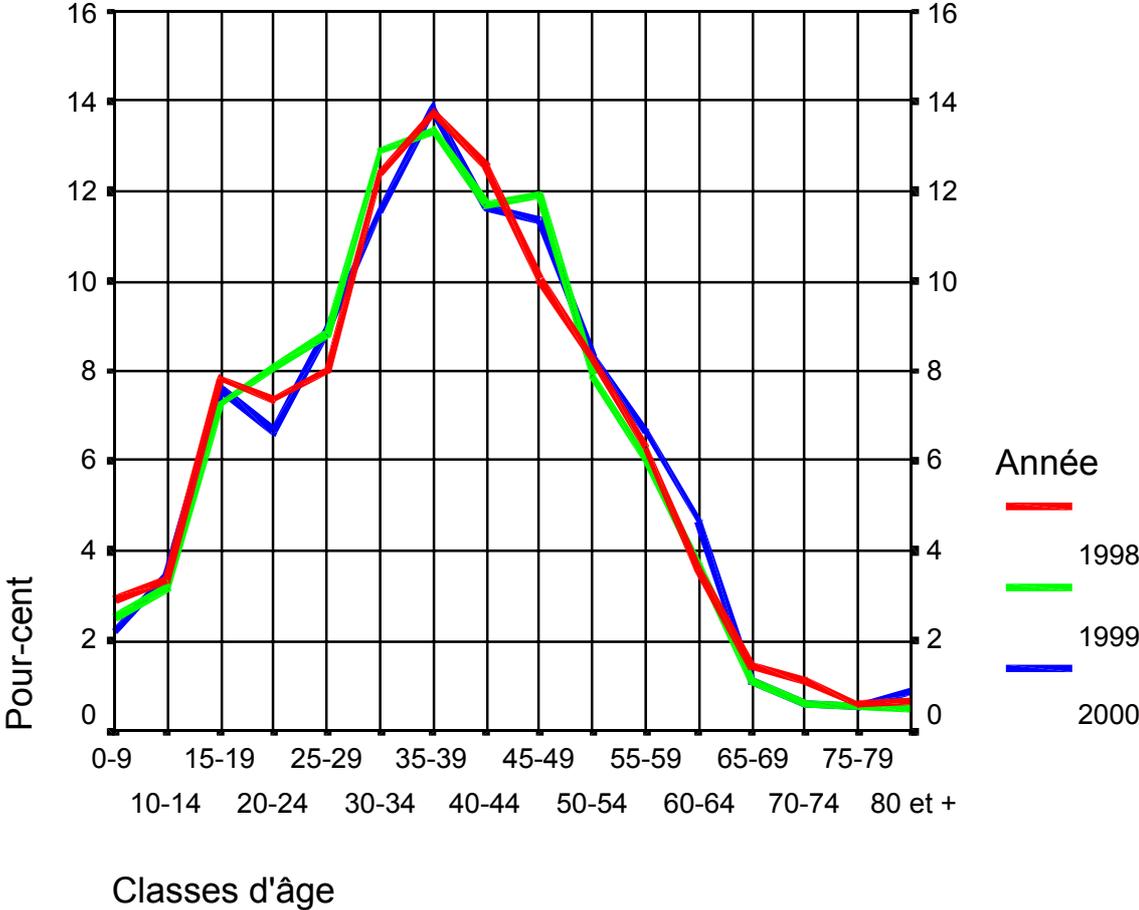
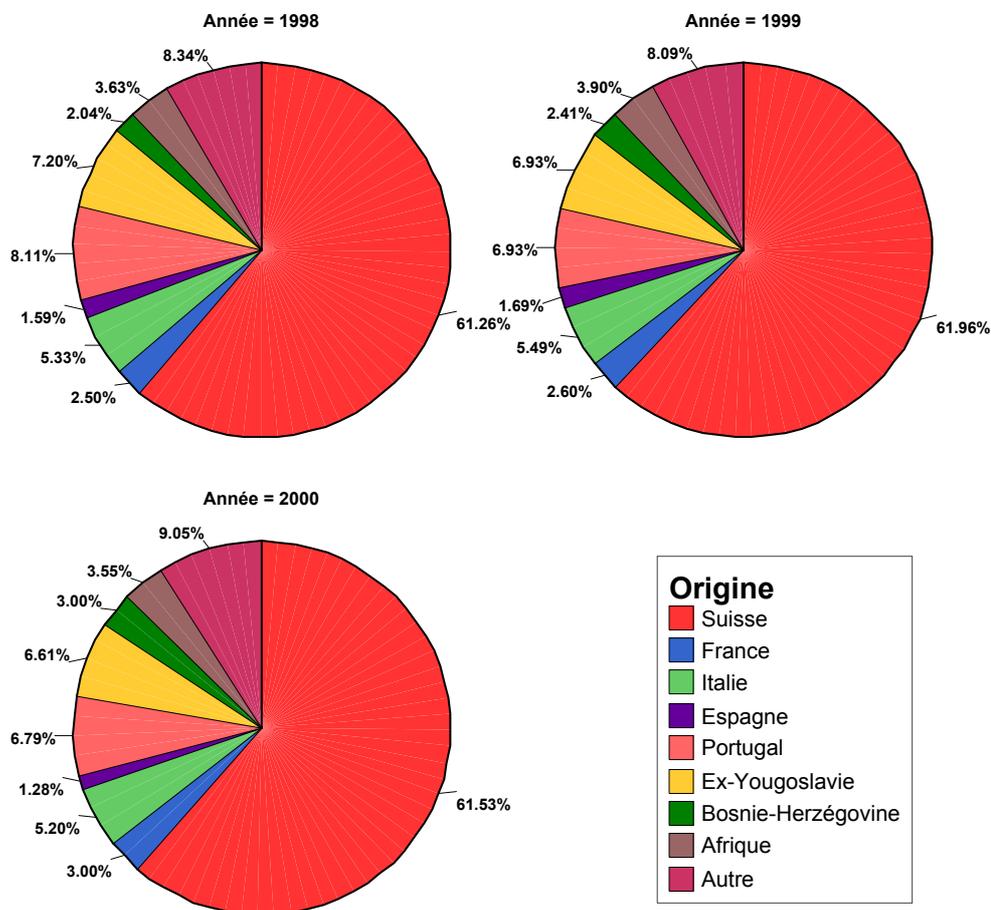


FIGURE 15 : ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDE SOCIALE, 1998-2000



Le rapport entre suisses et étrangers évolue peu entre 1998 et 2000. Les Suisses restent largement majoritaires avec plus de 60% des titulaires de dossiers.

3.3 Distribution régionale des dossiers d'aide sociale

FIGURE 16 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS PAR RÉGION, 1998-2000

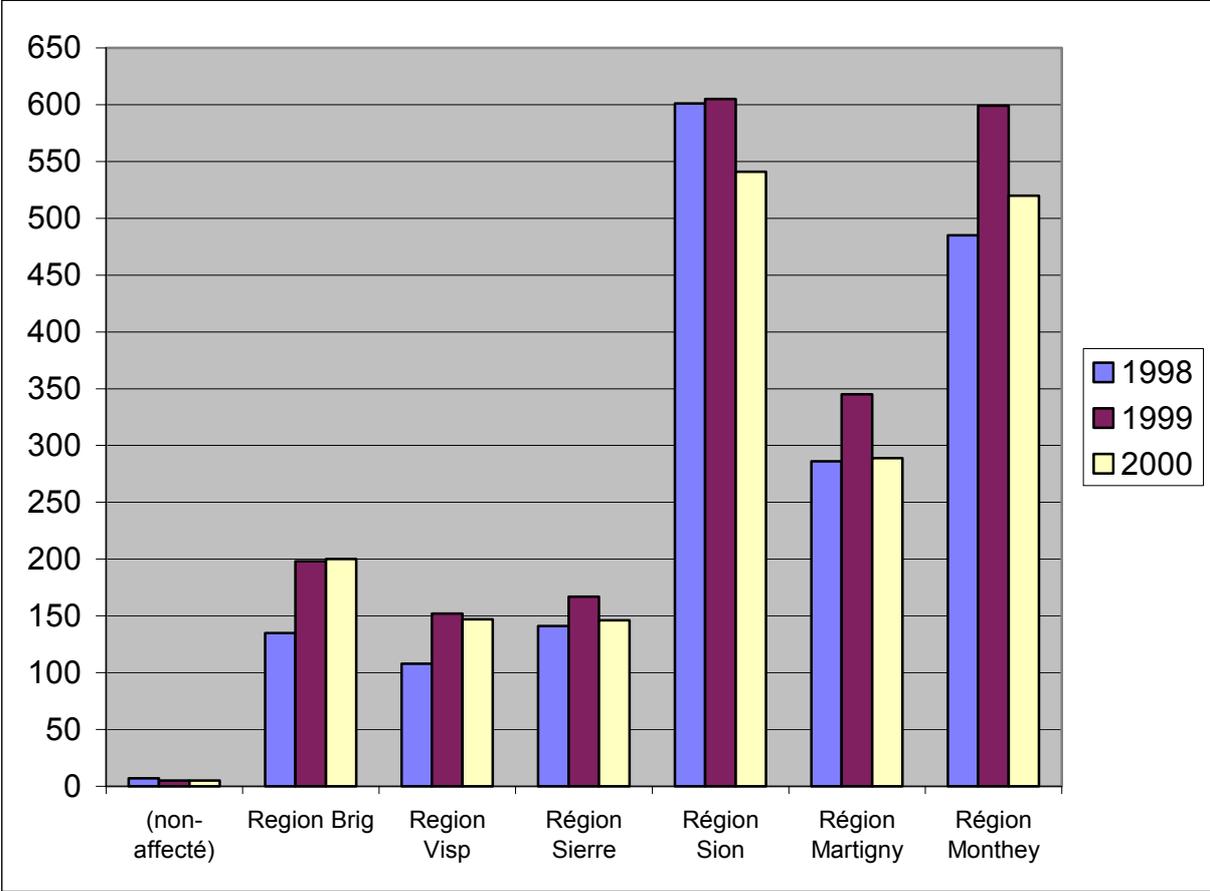


FIGURE 17 : RÉPARTITION RÉGIONALE DES DOSSIERS SELON LE TYPE DE MÉNAGE, 1998-2000

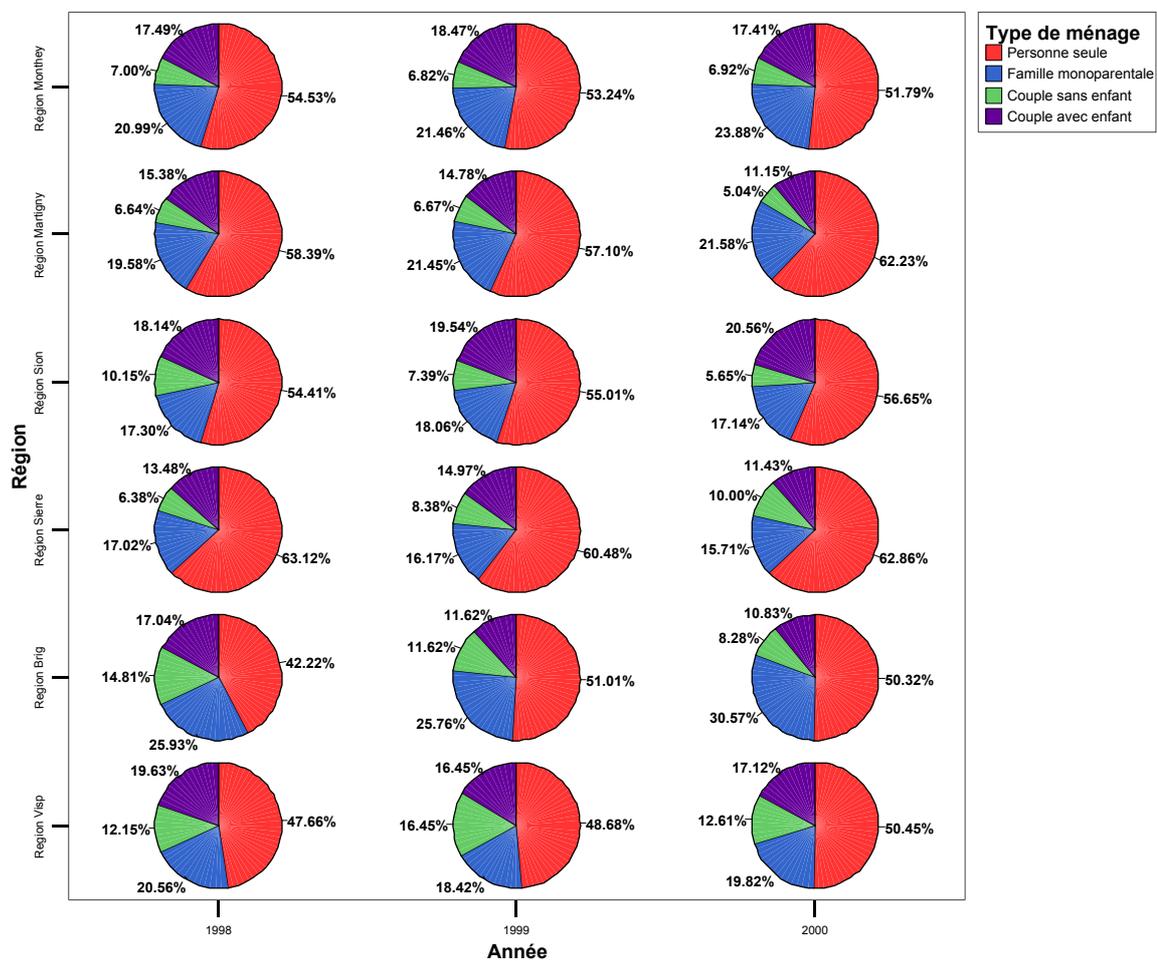


FIGURE 18 : RÉPARTITION DES DOSSIERS ENTRE ZONE URBAINE ET RESTE DE LA RÉGION, 1998-2000

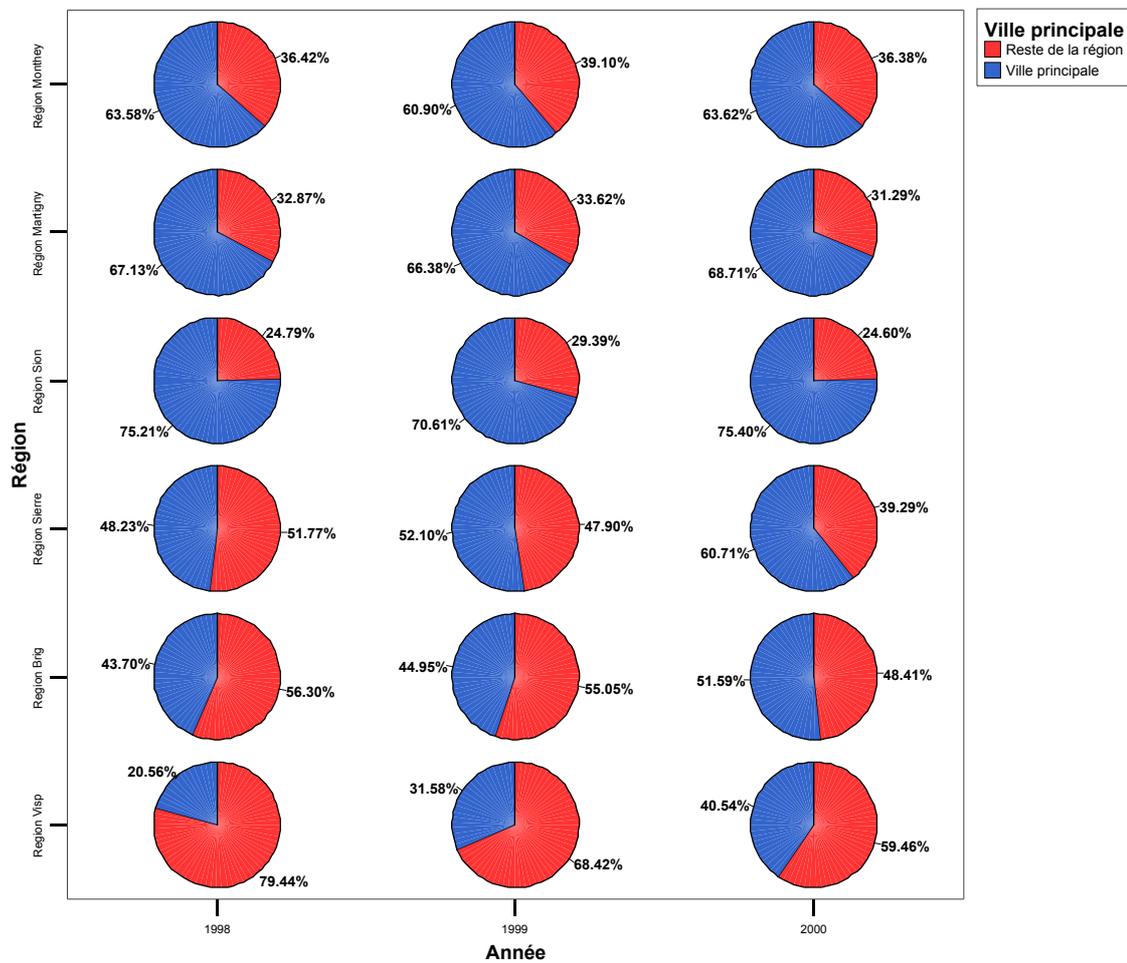
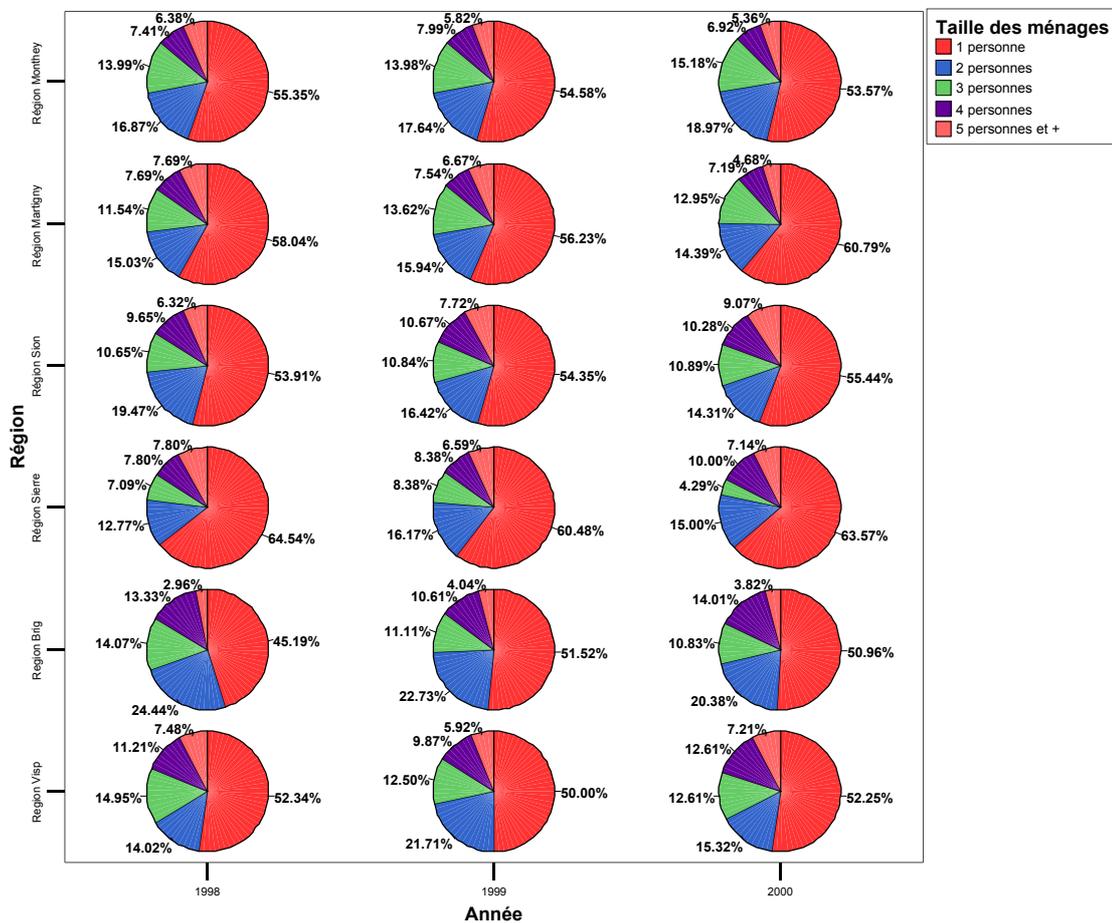


FIGURE 19 : RÉPARTITION RÉGIONALE DES DOSSIERS SELON LA TAILLE DES MÉNAGES



3.4 Motifs et causes de l'aide financière

FIGURE 20 : MOTIFS DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE PAR LA COMMUNE OU LE CMS, 1998-2000

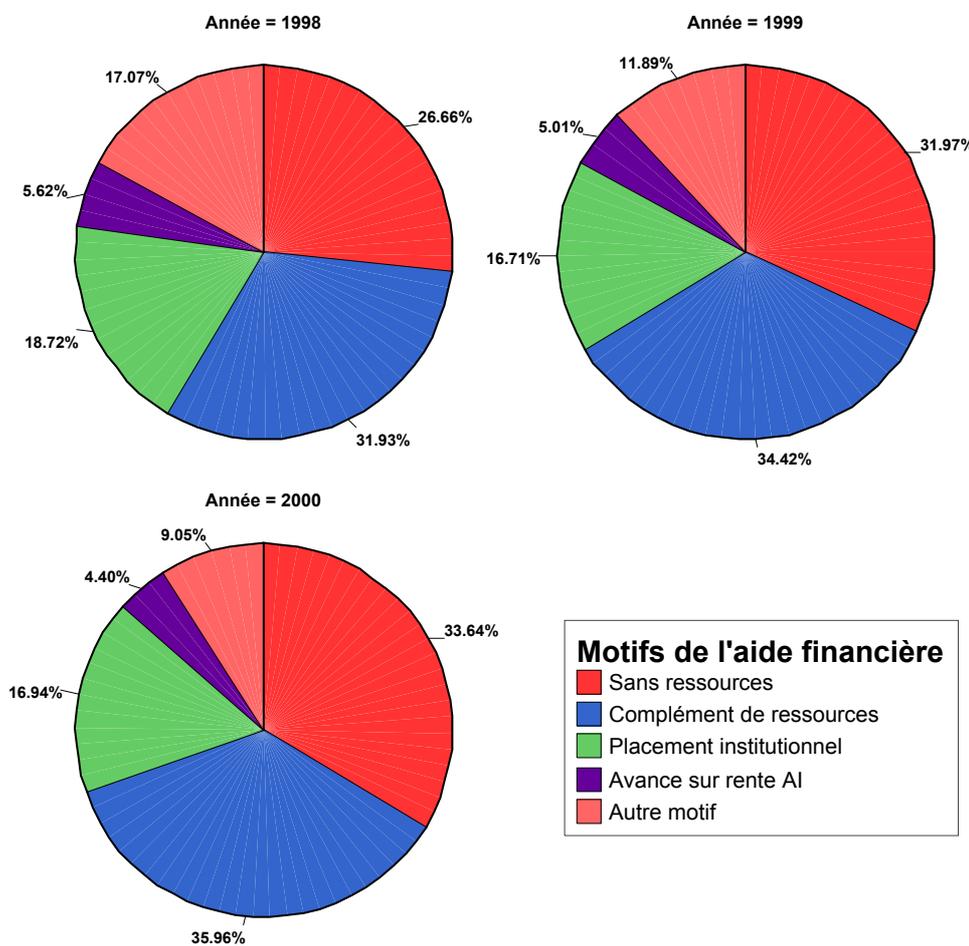
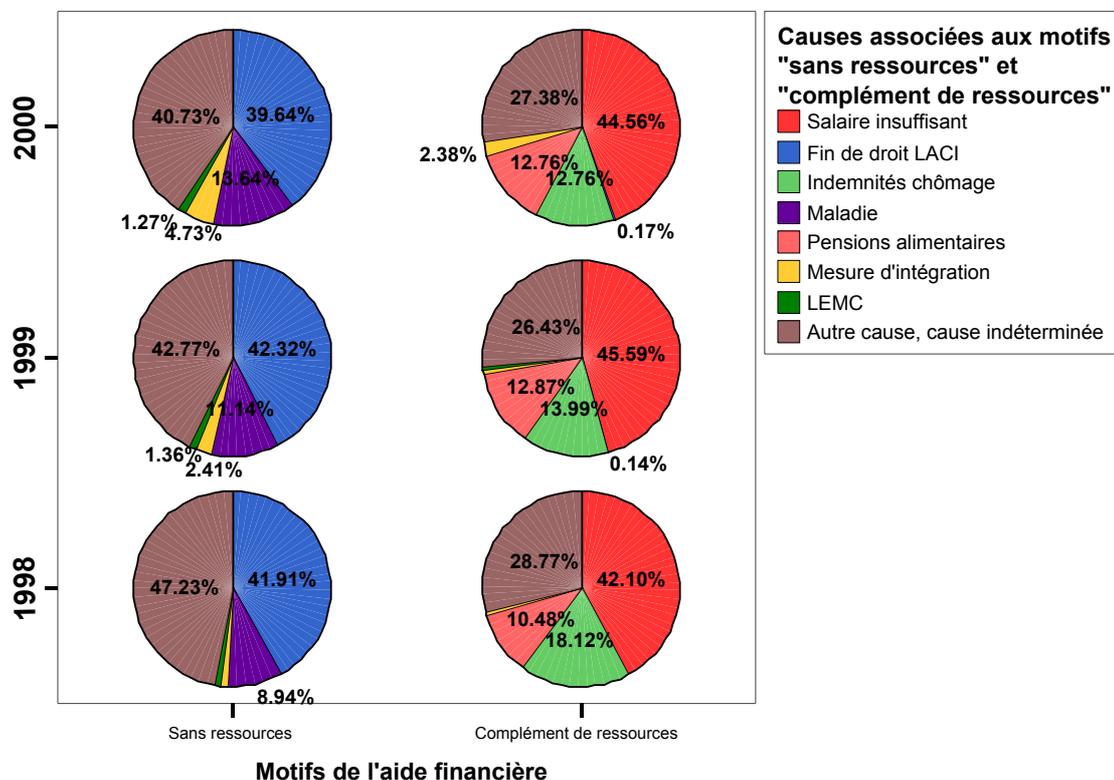


FIGURE 21 : CAUSES DE L'AIDE FINANCIÈRE



Lors de l'arrivée à l'aide sociale, les premiers motifs d'intervention financière de l'aide sociale indiqués sont soit un complément de ressource (1/3 des cas), soit une absence de ressources financières (1/3 des cas).

Dans les cas de complément de ressource, l'aide sociale sert d'abord à compléter un salaire (45% des cas), des indemnités de l'assurance chômage (13% des cas), ou une pension alimentaire (12% des cas).

Dans les cas d'absence de ressource, les causes les plus fréquentes sont la fin de droit au chômage (40% des cas) et la maladie (11 à 13% des cas).

3.5 Mesures d'insertion sociale

FIGURE 22 : NOMBRE DE CONTRATS D'INSERTION SOCIALE ÉTABLIS ENTRE 1998 ET 2000

Région	1998				1999				2000			
	CIS*	AITs*	FCP*	Total par région	CIS	AITs	FCP	Total par région	CIS	AITs	FCP	Total par région
Region Brig	11	3		14	14	16		30	9	2		11
Region Visp	21			21	32	14	2	48	14	4	1	19
Région Sierre	3			3	1			1	7	2		9
Région Sion	17	11	1	29	9	23		32	10	36		46
Région Martigny	5	12	3	20	4	11	3	18	8	17		25
Région Monthey	8	13	1	22	47	31	1	79	45	26		71
Total par type	65	39	5	109	107	95	6	208	93	87	1	181
Total des contrats	109				208				181			

* CIS : contrat d'insertion sociale

AITs : allocation sociale d'initiation au travail

FCP : financement des charges patronales

4 TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Dépenses brutes d'aide sociale par région	5
Figure 2 : Dépenses brutes d'aide sociale dans les communes principales	5
Figure 3 : Part des dépenses de la région engagée dans la commune principale	5
Figure 4 : Répartition des dépenses d'aide sociale par région	6
Figure 5 : Dépenses d'aide sociale par habitant et par région	7
Figure 6 : Dépenses d'aide sociale par habitant, communes principales	7
Figure 7 : Femmes et hommes titulaires de dossiers d'aide sociale, 1998-2000	9
Figure 8 : Etat civil des titulaires de dossiers d'aide sociale, 1998-2000	10
Figure 9 : Etat civil selon le sexe du titulaire	11
Figure 10 : Taille des ménages, 1998-2000	12
Figure 11 : Types de ménages, 1998-2000	12
Figure 12 : Nombre de personnes à charge dans les familles monoparentales et les couples avec enfants, 1998-2000	13
Figure 13 : Sexe du titulaire selon le type de ménage	14
Figure 14 : Pyramides des âges, 1998-2000	15
Figure 15 : Origine des bénéficiaires d'aide sociale, 1998-2000	16
Figure 16 : Evolution du nombre de dossiers par région, 1998-2000	17
Figure 17 : Répartition régionale des dossiers selon le type de ménage, 1998-2000	18
Figure 18 : Répartition des dossiers entre zone urbaine et reste de la région, 1998-2000	19
Figure 19 : Répartition régionale des dossiers selon la taille des ménages	20
Figure 20 : Motifs de l'aide financière accordée par la commune ou le cms, 1998-2000	21
Figure 21 : Causes de l'aide financière	22
Figure 22 : Nombre de contrats d'insertion sociale établis entre 1998 et 2000	23